

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 08 OCTOBRE 2020**

Délibération
n° 2020.10.083.B

**Demande de
subvention 2021-2023
pour le projet
"Semences de
résilience à Grand
Angoulême" -
Candidature à l'appel
à projets "Innovation-
action pour les
transitions agro-
écologiques et
alimentaires"**

LE HUIT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 octobre 2020**

Secrétaire de séance : Michel BUISSON

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Michel GERMANEAU à Isabelle MOUFFLET

Excusé(s) :

Gérard DESAPHY, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 OCTOBRE 2020

**DELIBERATION
N° 2020.10.083.B**

STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Rapporteur : Monsieur YOU

DEMANDE DE SUBVENTION 2021-2023 POUR LE PROJET "SEMENCES DE RESILIENCE A GRAND ANGOULEME" - CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS "INNOVATION-ACTION POUR LES TRANSITIONS AGRO-ECOLOGIQUES ET ALIMENTAIRES"

Depuis 2017, GrandAngoulême anime un Projet Agricole et Alimentaire en faveur notamment de l'agriculture de proximité et de l'agroécologie. En 2019, un partenariat avec les Greniers d'Abondance a été initié pour étudier la résilience alimentaire locale et les leviers d'actions à mobiliser. Dans ce contexte, l'agglomération a déposé une note d'intention le 17 avril 2020 pour candidater à l'appel à projets « Innovation-action pour les transitions agro-écologiques et alimentaires dans les territoires » porté par la fondation Daniel et Nina Carrasso et AgroParisTech.

Le projet « Semences de résilience à GrandAngoulême » a ainsi été retenu lors de la phase de pré-sélection.

Ce programme vise à soutenir dans la durée des territoires de projet qui mettent en place des actions ambitieuses pour renforcer la durabilité sociale, environnementale et économiques des systèmes agricoles et alimentaires. Les territoires participants seront soutenus financièrement à travers :

- Un appui financier pour l'animation territoriale : 30 000€/an pendant 4 ans de 2021 à 2024
- Un appui financier pour les initiatives locales : 50 000€/an pendant 3 ans de 2021 à 2023

Tout au long du programme, des accompagnements opérationnels (études ad hoc, ateliers d'échange, formations...) et scientifiques (évaluation d'impact...) pourront être mobilisés au gré des besoins. L'équipe du programme AgroParisTech & Carasso se mobilise pour accompagner au mieux les territoires et leur donner de la visibilité.

La durée de l'opération est de 4 ans. Les dépenses et recettes pour 2024 seront définies en cours de programme en cas de sélection finale à l'appel à projets.

Le plan de financement prévisionnel du projet 2021-2023 est le suivant :

DEPENSES 2021-2023		RECETTES 2021-2023		
Charges de personnel	135 000 €	Fondation Daniel et Nina Carrasso	Ingénierie	90 000 €
Subventions	107 900 €		Prestations	150 000 €
Prestations	329 200 €	Auto-financement	Ingénierie	45 000 €
Communication	9 000 €		Prestations	296 100 €
TOTAL	581 100 €			581 100 €

Le total de la subvention sollicitée auprès de la fondation Daniel et Nina Carrasso s'élève à **240 000 €** pour 2021- 2022 - 2023.

L'ingénierie pourra être valorisée sur les postes contractuels existants voire complétée au cours des quatre années si la stratégie agricole et alimentaire globale l'exige.

L'autofinancement de ce projet (hors ingénierie) est en moyenne de 98 700 € par an. Ce montant ne s'ajoute pas au budget Agriculture actuel, il en est une composante. Pour rappel en 2020, le budget Agriculture en fonctionnement est de 231 962 €. Il s'agit donc d'une recherche de recettes pour poursuivre la mise en œuvre du Projet Agricole et Alimentaire enclenché depuis 3 ans.

Au regard de ces éléments,

Je vous propose :

D'APPROUVER les orientations données à cette candidature et le plan de financement de l'opération.

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter des subventions notamment auprès de la fondation Daniel et Nina Carasso dans le cadre de l'appel à projets « Innovation-action pour les transitions agro-écologiques et alimentaires dans les territoires ».

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document relatif à ce dossier.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 19 octobre 2020	<u>Affiché le :</u> 19 octobre 2020